

L'atlas de paysages des Pays-de-la-Loire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement des Pays de la Loire

Plan

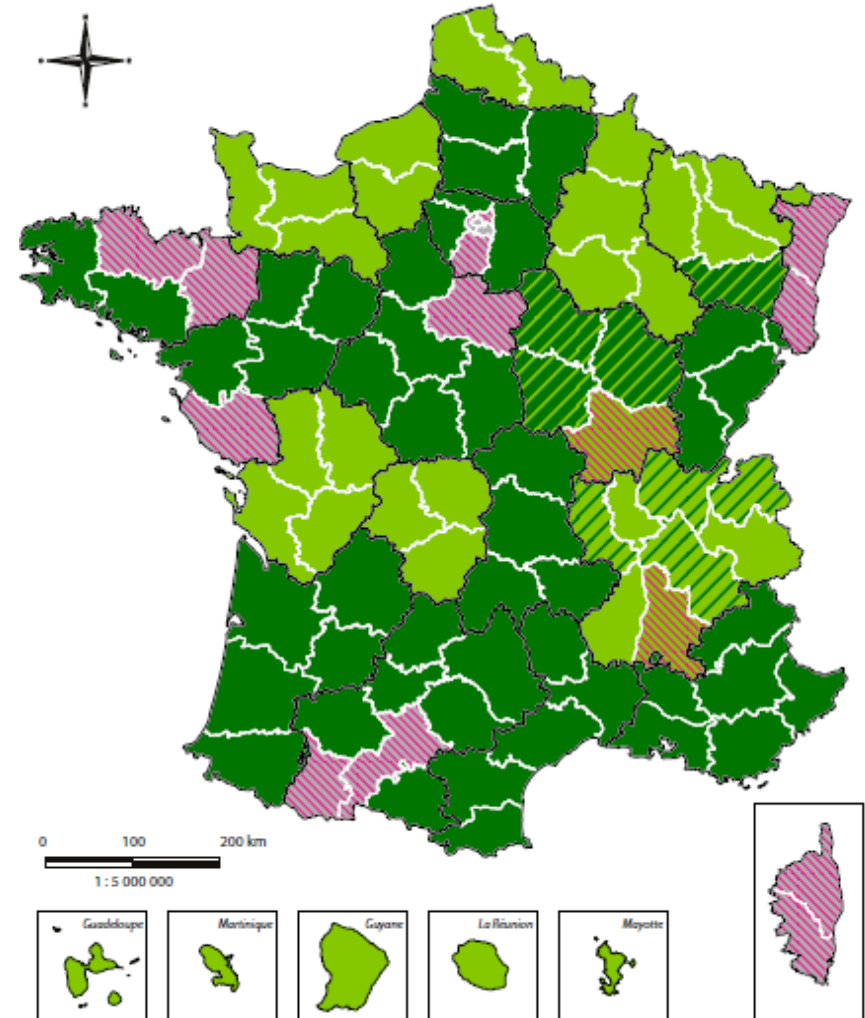
- Un Atlas de paysage, c'est quoi
- L'atlas de paysages des Pays-de-la-Loire
- Les grandes étapes de réalisation
- Quelques éléments de vocabulaire

Les atlas de paysages

Les Atlas de paysages publiés au 1er mars 2012

Objectifs législatifs :

- Outil pour l'intégration de la singularité du paysage dans les différentes politiques sectorielles (urbanisme, planification, aménagement, trame verte et bleue, éolien, profil environnemental, schémas des carrières...)
- Outil qui assure mise en œuvre de la convention européenne du paysage (article 6C)



Vert : AP publié / Rose : en projet ou en cours

La convention européenne du paysage article 6C

« Identification et qualification »

« En mobilisant les acteurs concernés conformément à l'article 5.c et en vue d'une meilleure connaissance de ses paysages, chaque Partie s'engage :

- a) i. à identifier ses propres paysages, sur l'ensemble de son territoire ;**
- ii. à analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient ;**
- iii. à en suivre les transformations ;**
- b) à qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés. »**



Les atlas de paysages

Objectifs :

- Outil d'une connaissance partagée sur les paysages
- Outil pour les élus
pour les techniciens
pour les citoyens
- Outil d'aide à la décision pour les politiques de paysage (protection, gestion, aménagement)
- Outil d'aide à la décision pour les politiques sectorielles

MAIS élaboré à une échelle donnée (échelle d'analyse et échelle de restitution)

- Ce n'est pas un plan de paysage,
- Ce n'est pas la partie paysage d'un SCOT
- La donnée est utile mais insuffisante pour un PLU

ATLAS DES PAYSAGES DU DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

1
CONTEXTE GÉNÉRAL

et en Pays-de-la-Loire ? ...

ATLAS DES PAYSAGES DE LA SARTHE

- S Sommaire
- P Carte des Unités Paysagères
- C Contacts
- I Imprimer l'Atlas



juin 2005

2005

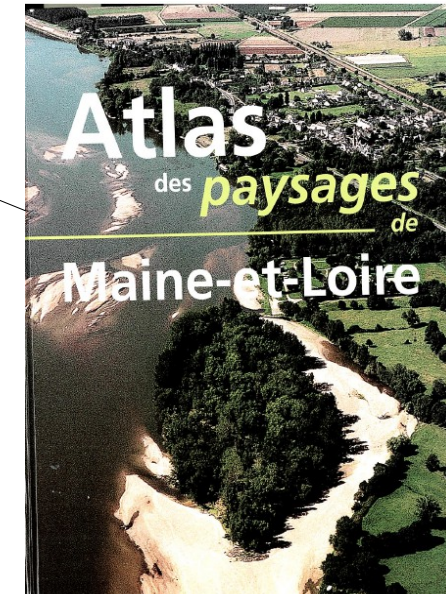
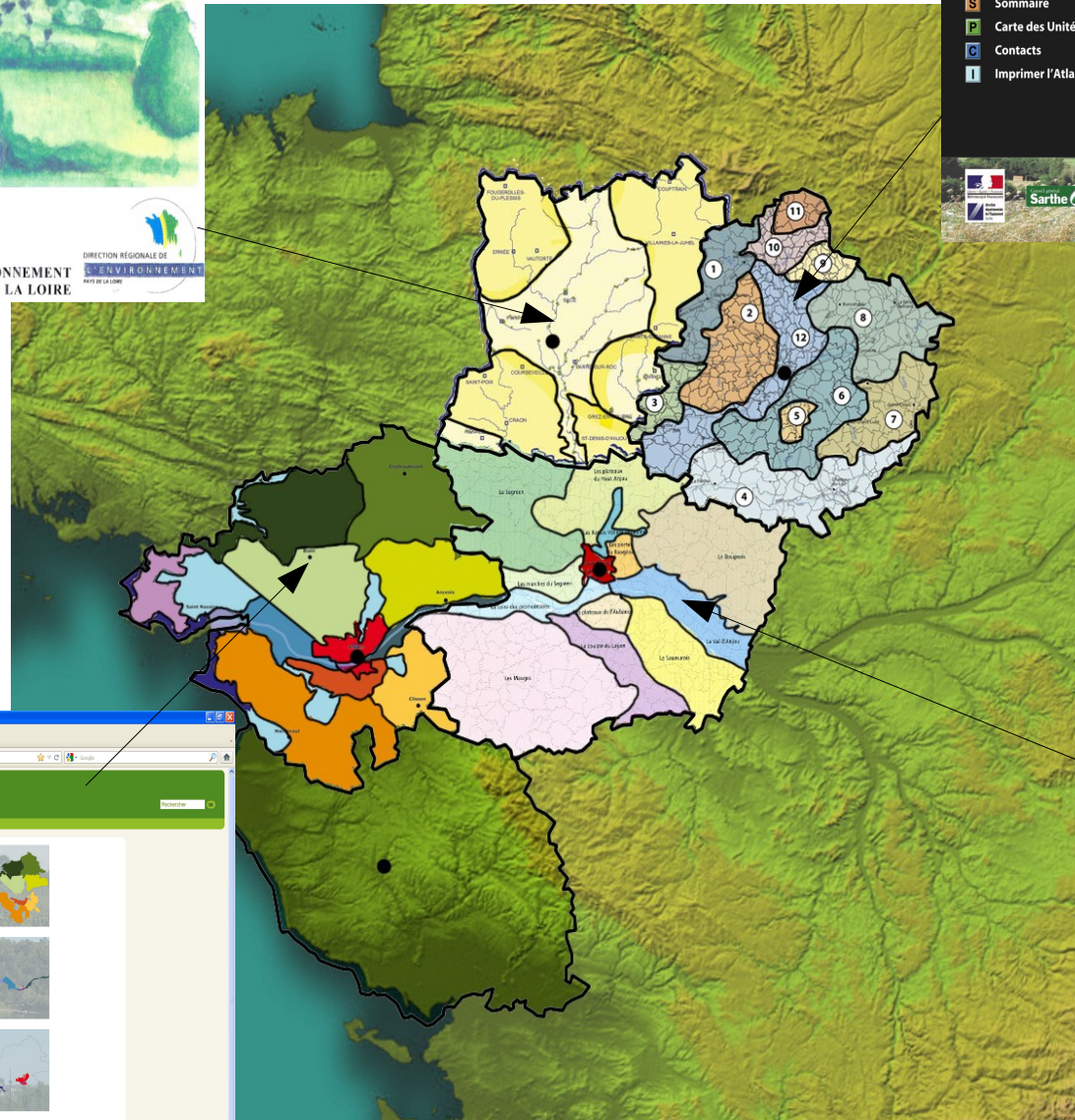
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
DE LA MAYENNE



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DES PAYS DE LA LOIRE

Direction
Départementale
de l'Équipement

1999



2002

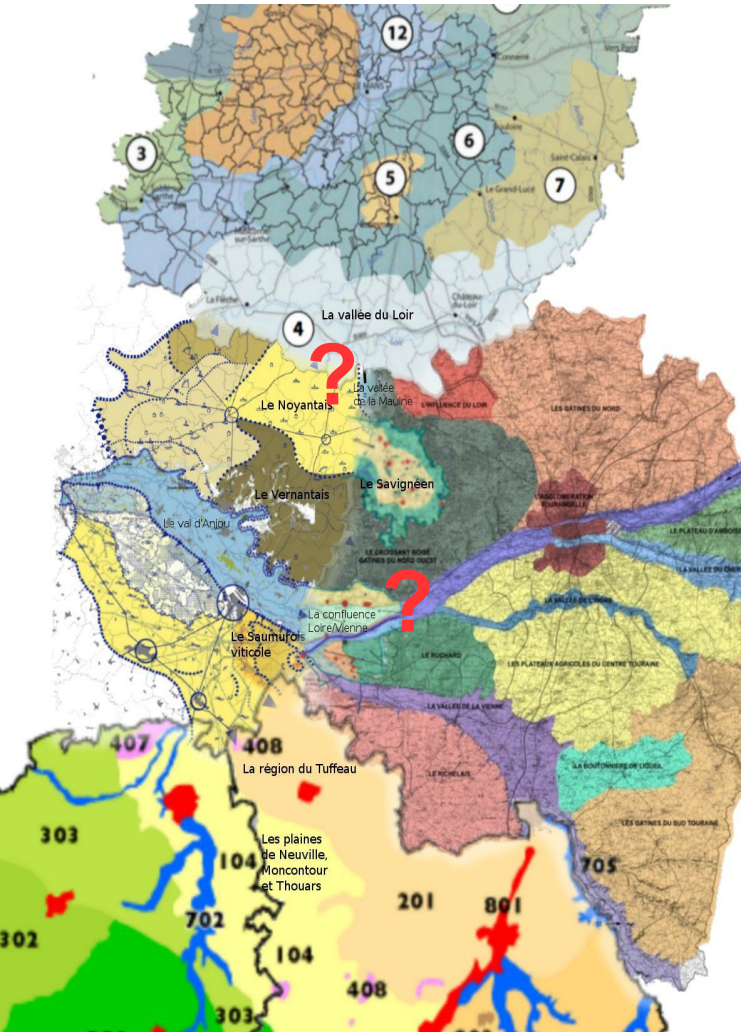
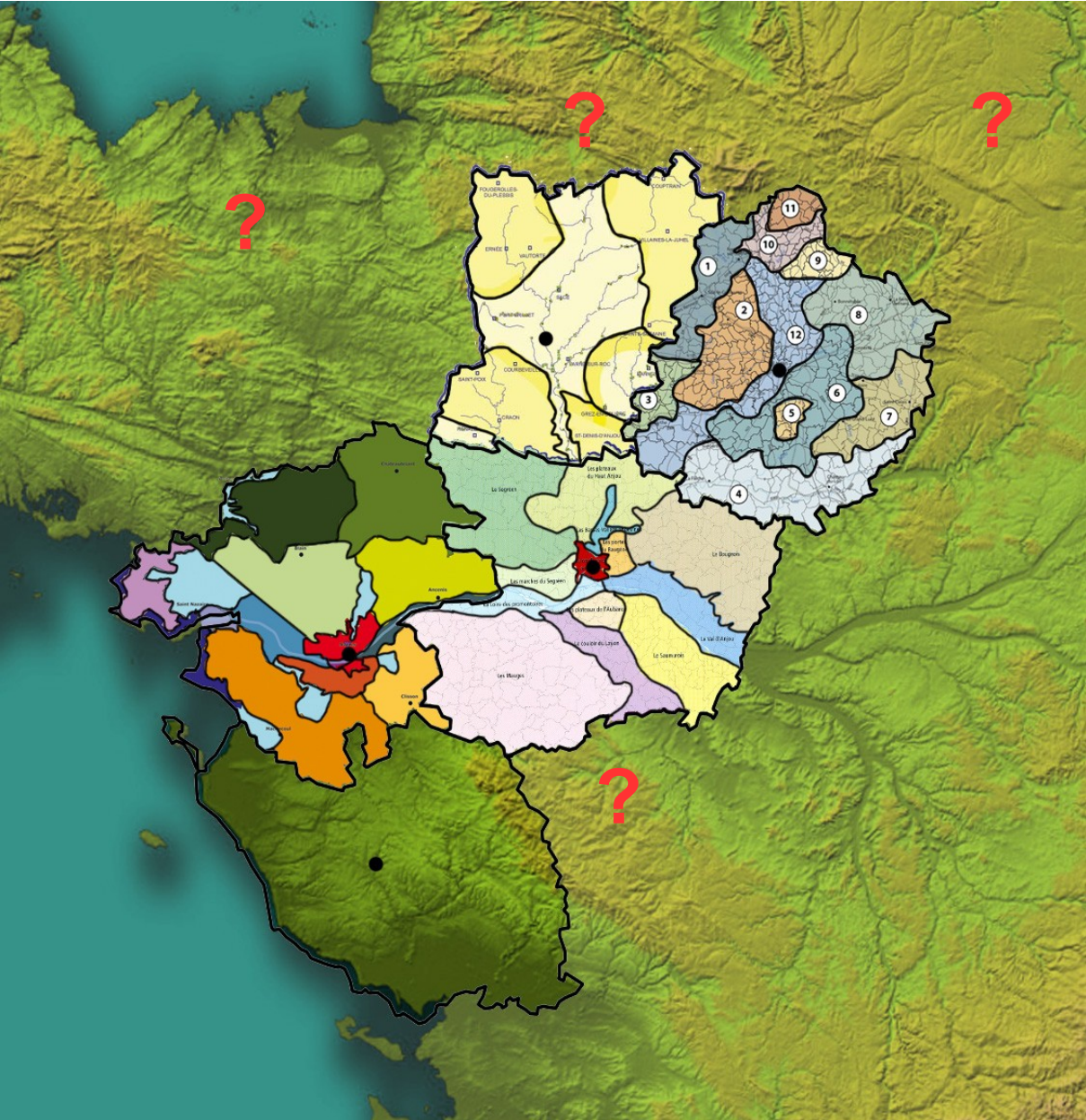
2011

Les objectifs de l'atlas de paysages des Pays-de-la-Loire

Objectifs :

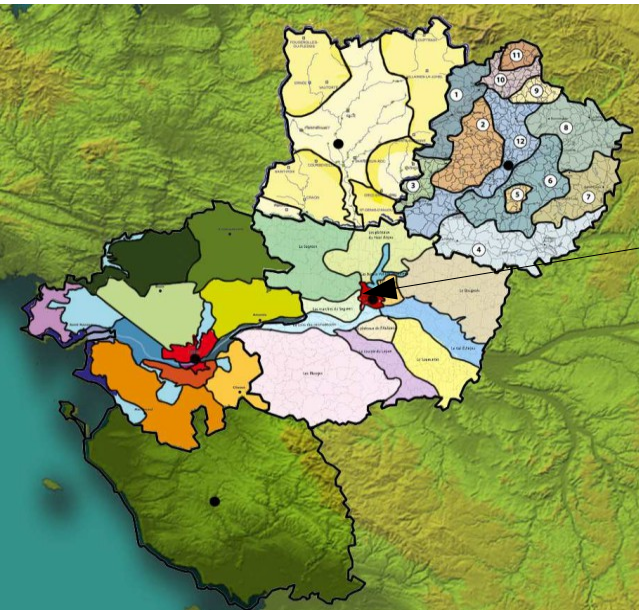
- avoir une connaissance structurée et partagée du paysage à plusieurs échelles (régionale, départementale, des unités paysagères)
- renforcer la politique du paysage sur la région et reconstituer un réseau d'acteurs sur le paysage
- se doter d'un outil de sensibilisation et d'aide à la décision pour la prise en compte du paysage dans les politiques sectorielles accessible à tous (site internet avec cartographie interactive)
- utiliser les technologies du ministère pour assurer la pérennité de l'outil (site internet Giseh www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr), cartographie avec SIGLoire ou Geopal)

Actualisation des atlas de paysages départementaux, cohérence intra et interrégionale



Différentes échelles spatiales et temporelles

Région

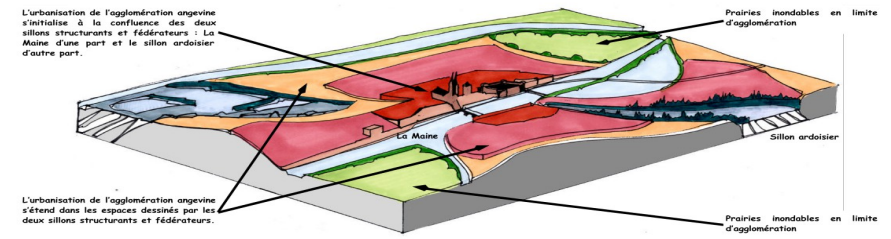


Département



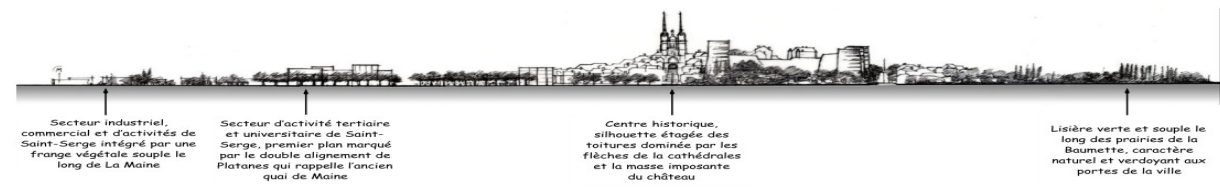
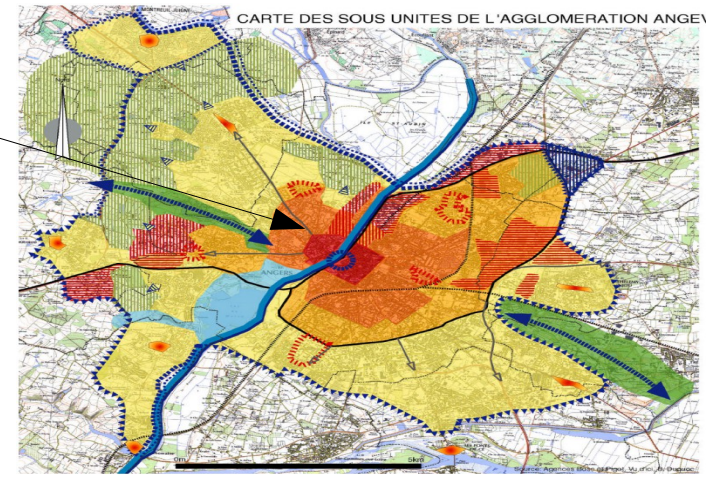
Les 13 unités paysagères présentées dans l'Atlas.

Unité paysagère



L'urbanisation de l'agglomération angevine s'initialise à la confluence des deux sillons structurants et fédérateurs : Le Maine d'une part et le sillon ardoisier d'autre part.

L'urbanisation de l'agglomération angevine s'étend dans les espaces dessinés par les deux sillons structurants et fédérateurs.



Secteur industriel, commercial et d'activités de Saint-Serge intégré par une frange végétale souple le long de La Maine

Secteur d'activité tertiaire et universitaire de Saint-Serge, premier plan marqué par le double alignement de Platanes qui rappelle l'ancien quai de Maine

Centre historique, silhouette étagée des toitures dominée par les flèches de la cathédrale et la masse imposante du château

Lisière verte et souple le long des prairies de la Baumette, caractère naturel et verdoyant aux portes de la ville

Les dénominations choisies pour les unités paysagères s'appuient sur leurs traits paysagers les plus marquants et recherchent, par la toponymie, l'ancrage au territoire.

« à mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage » !!!

Un livret des acteurs
pour questionner, collecter, inviter, questionner, ...

Un séminaire paysage
pour restituer, échanger, collecter, ...

Des entretiens collectifs dans chacun des 5 départements, ...
pour échanger, valider

Un site internet

Les étapes du marché Atlas de paysages

Maîtrise d'oeuvre : groupement composé de Vu d'Ici (mandataire), Terres Neuves, Althis, Urban'ism, Emanence, Ici, Aqualan.

Tranche engagée : Les grands paysages des Pays-de-la-Loire

tranche ferme / Mars 2013 à Avril 2014 / financement DREAL

- Analyse des paysages à l'échelle régionale, cohérence avec les régions limitrophes
- Analyse des perceptions et représentations, identification des dynamiques et des enjeux
- Analyse de la valeur économique des paysages (via stage de 6 mois)
- Mise en place et alimentation d'un site internet régional
- Un événementiel sur l'atlas de paysages pour lancer la dynamique et associer les collectivités (deuxième semestre 2013)

Tranche 2 (conditionnelle) : les unités paysagères des Pays-de-la-Loire / Mai 2014 à Août 2015 / co-financement (?)

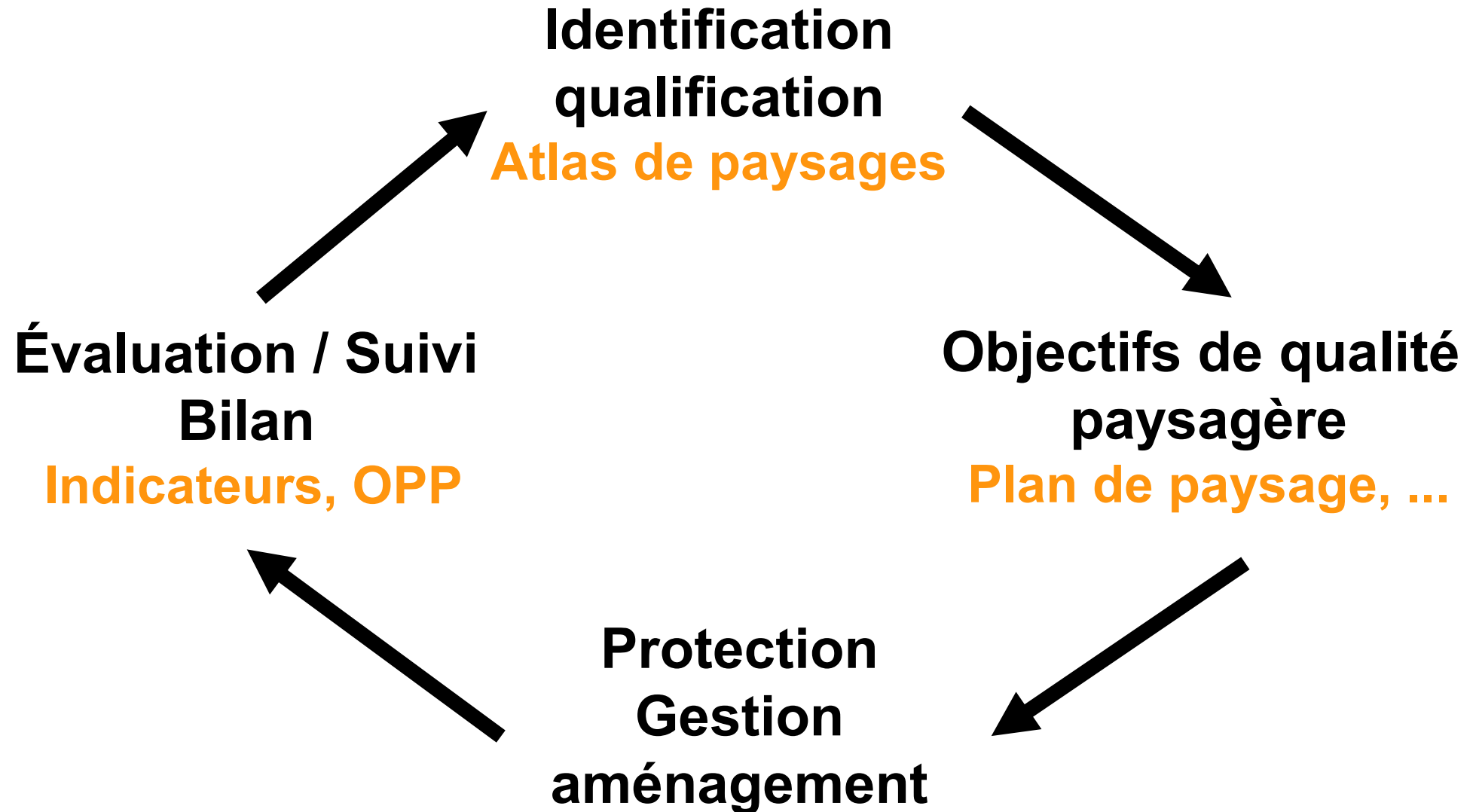
- Analyse des paysages à l'échelle des départements et des unités paysagères
- Analyse des perceptions et représentations, identification des dynamiques et des enjeux
- Alimentation du site internet

Les étapes du marché Atlas de paysages

Tranche 3 : La diffusion et la communication de l'atlas de paysage Septembre 2015 à Mai 2016 / co-financement (?)

- une publication régionale et cinq publications départementales
- des formations
- la mise en place d'indicateurs de paysage (dont un observatoire photographique du paysage)

Plus qu'un produit, un processus



Les Atlas de paysages sont la traduction sur le territoire de la définition de « paysage » donnée par la Convention européenne du paysage

Définition de paysage dans la CEP

Contenu d'un Atlas de paysages

« Partie de territoire

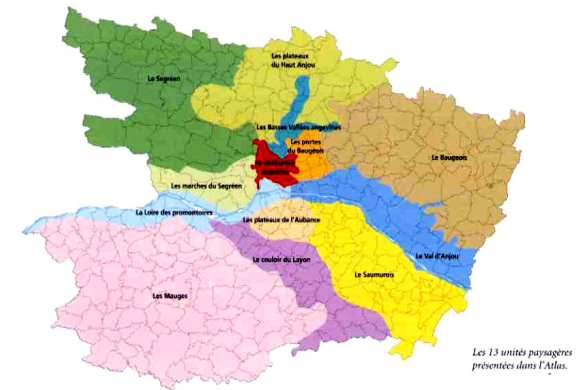
Unités paysagères

telle que perçue par les populations,

Perceptions culturelles et sociales

dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »

dynamiques et tendances prospectives



Les unités de paysage / Les structures paysagères / les éléments de paysage

HORIZONTALITÉ

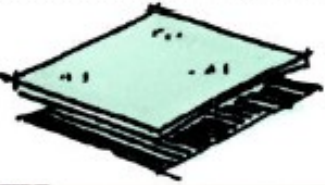
PRAIRIES

EAU

BOCAGE

FRÊNES
TÊTARDS

PEUPLIERS

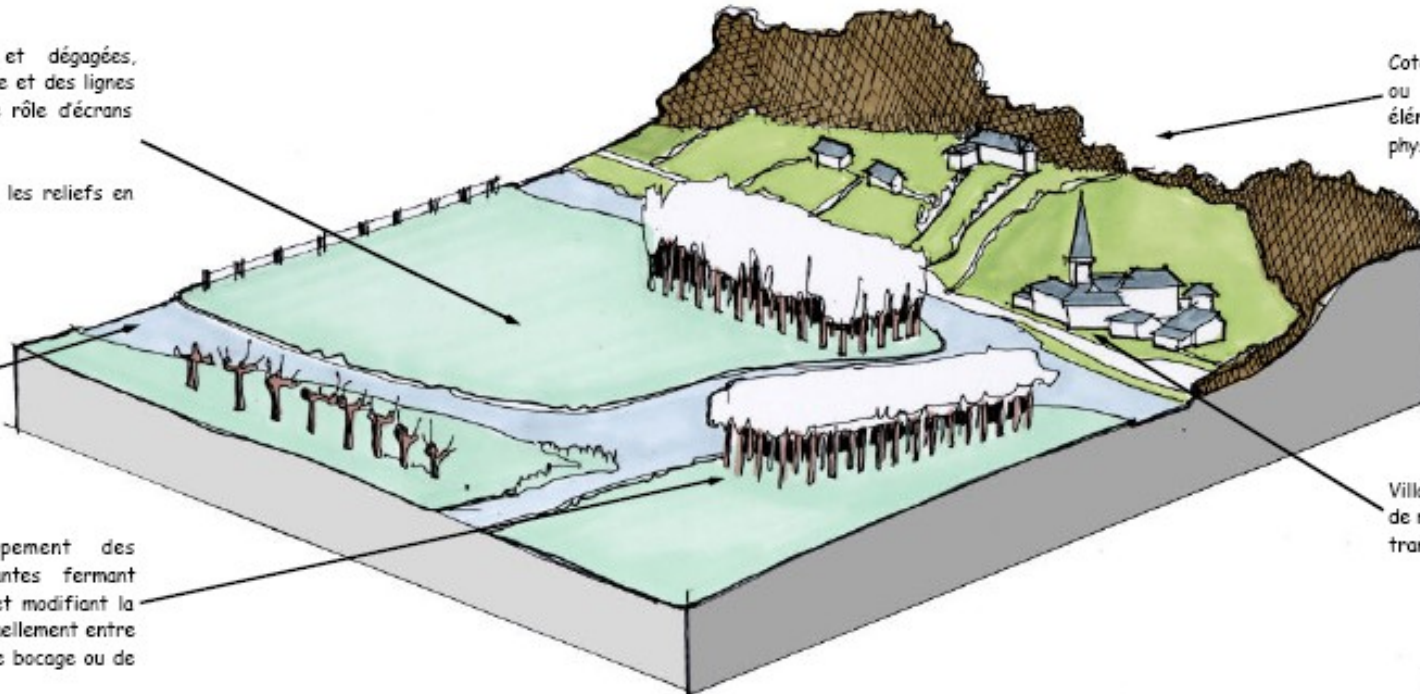


Vastes prairies ouvertes et dégagées, animées parfois par un bocage et des lignes de frênes têtards, jouant le rôle d'écrans successifs

Vaste étendue gommant tous les reliefs en période de crues

Rivières ondulantes dans la prairie, présences de nombreuses boires

Importance du développement des peupleraies, masses imposantes fermant progressivement le paysage et modifiant la proportion existant traditionnellement entre prairies ouvertes et lignes de bocage ou de frênes



Coteaux ondulés et souples parfois cultivés ou boisés, ponctuellement urbanisés, éléments de repère limitant visuellement et physiquement cette enclave paysagère

Villages en pied de coteau, implantés en bord de rivière. Importance des relations visuelles transversales de villages à villages

Les ensembles de paysage / Les familles de paysage

Ensemble de paysages

C'est un type de regroupement d'unités paysagères par agrégation spatiale d'unités contiguës selon des critères de ressemblance à préciser.

L'échelle peut être du 250 000 au 1 000 000°

Famille de paysages

C'est un type de regroupement non contiguë d'unités paysagère par ressemblance. Il faut alors préciser le (ou les) critère(s) d'identification de la famille

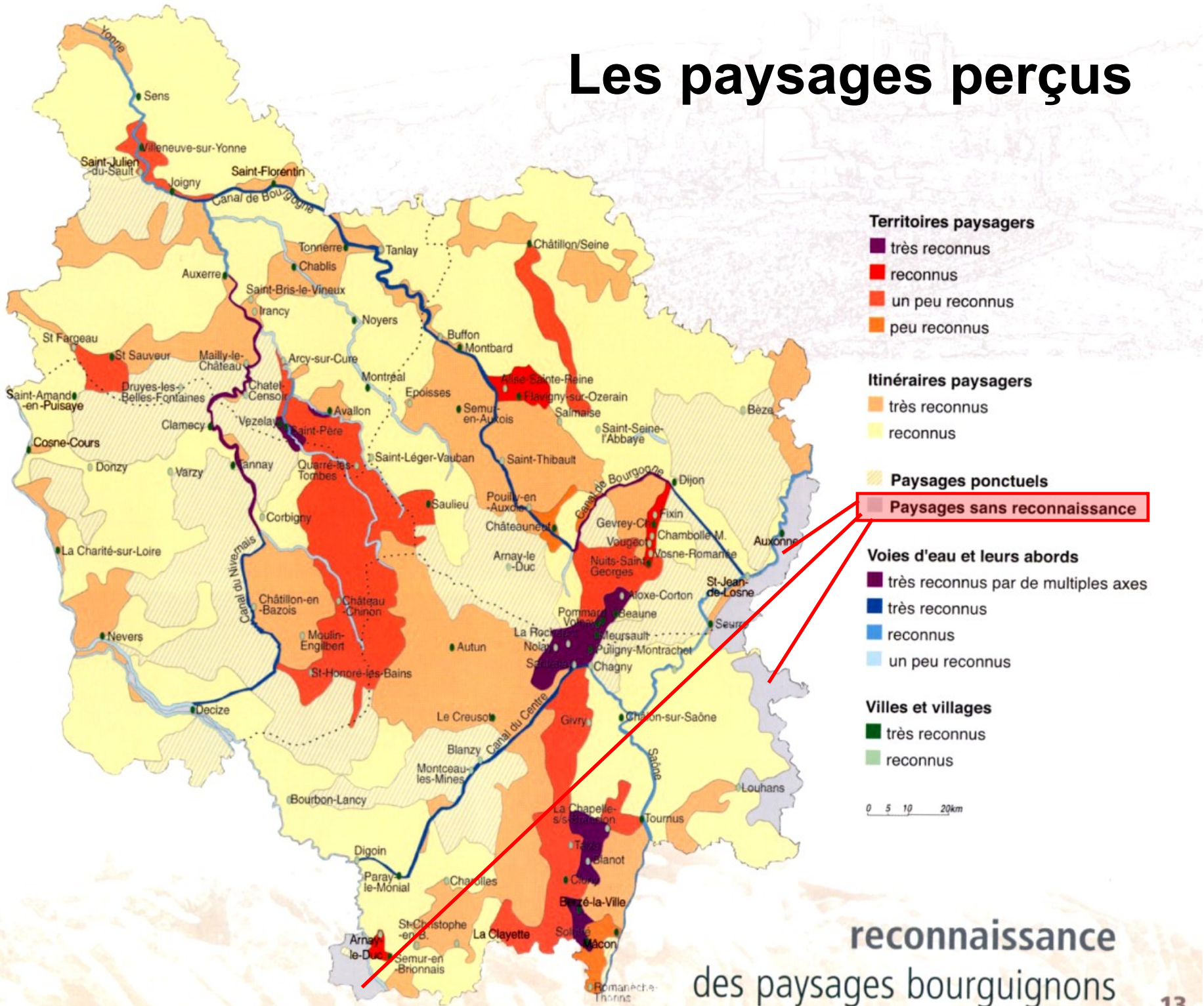
Ces regroupements peuvent être effectués selon différentes approches qui peuvent être croisées :

- les formes du territoire (morphologie, géomorphologie, ...),
- les perceptions sociales,
- les dynamiques.

Les regroupements supérieurs

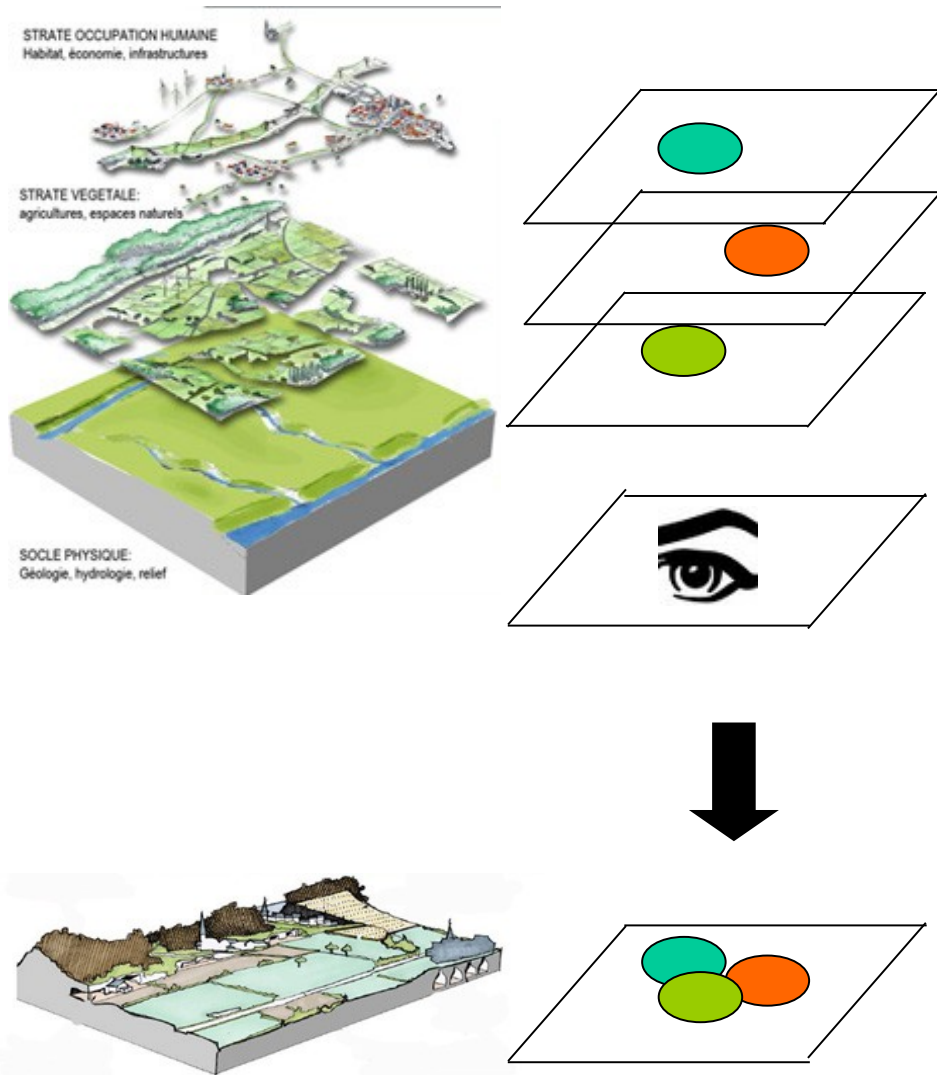


Les paysages perçus



reconnaissance
des paysages bourguignons

L'identification des dynamiques du territoire et dynamiques de paysage



Dynamiques urbaines, démographiques

Dynamiques agricoles, forestières

Développement des infrastructures

Dynamiques énergétiques

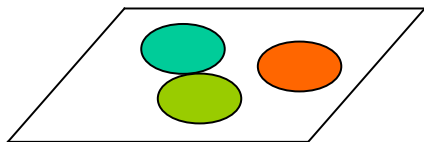
Changements cognitifs

....

Synthèse des dynamiques de
paysage

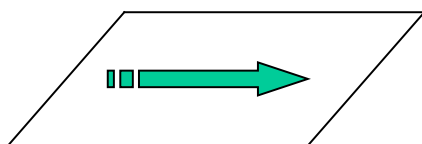
Des dynamiques du paysage aux enjeux

Echelles et subsidiarité



Synthèse des dynamiques

+

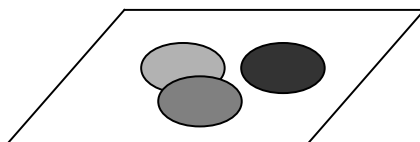


Tendances
prospectives

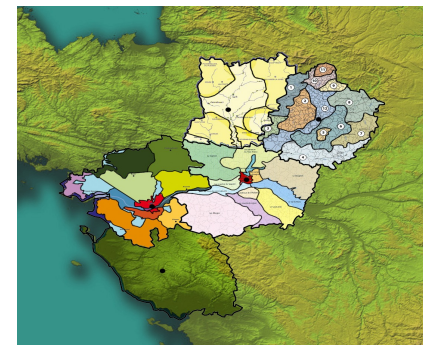
+



Aspirations des populations



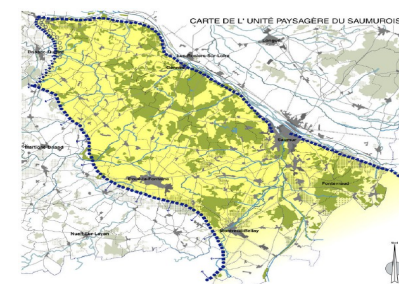
Enjeux



à l'échelle de la région



à l'échelle du département



à l'échelle de l'unité paysagère

Avec les acteurs du
département

Le comité de suivi scientifique et technique

Rôle :

co-construction entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre + représentants des territoires des Pays-de-la-Loire et des personnes qualifiées.

Ce comité est une instance de travail et d'échanges.

Lieu et périodicité :

Tous les deux mois, en alternance à Nantes et Angers

Composition :

DREAL : SRNP, SCTE, SIAL, paysagiste-conseil

Les 5 CAUE

Conseil régional, Chargée de mission « Loire Estuaire », service inventaire patrimoine culturel

DDTM 85, 49, 44

CG 85, service environnement

Enseignant-chercheur à l'Université de géographie d'Angers et d'Agro-Campus Ouest

Le comité de pilotage

Rôle :

Formuler son (ou ses) avis sur les orientations et les productions méthodologiques et techniques de l'atlas.

Lieu et périodicité :

Deux réunions + colloque paysage

Composition :

Echelle régionale :

SGAR, DREAL, DRAAF, DRAC, Conseil régional,

Fédération française du paysage

France Nature Environnement Pays de la Loire, Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, GRAINE Pays-de-la-Loire

Pour chacun des 5 départements

DDT(M) et PCE, Archives départementales , Conseil général, CAUE

Chambre d'agriculture, Comité départemental du tourisme

Association des maires et présidents d'EPCI

PNR Loire-Anjou-Touraine, Brière, Normandie-Maine, Syndicat mixte du Marais-Poitevin, Préfigurateur du CREN Pays-de-la-Loire

Agences d'urbanisme (ADDRN, AURAN, AURA)

La société publique locale « Le Voyage à Nantes »

AgroCampus Ouest, ESA Angers, Université de géographie d'Angers, Université de Nantes, Ecole d'architecture de Nantes, Ecole des Beaux-art d'Angers-Tours-Le Mans

Des outils pour avancer ensemble

- Une communication sur l'avancement de l'Atlas via une e-lettre
- Le site internet avec un espace collaboratif
- Du terrain « ensemble »

www.paysagis.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Recherche sur le site Ok

Recherche Photothèque Cartothèque Bibliographie Lexique

ATLAS DE PAYSAGES des Pays de la Loire

PRÉSENTATION APPROCHE RÉGIONALE APPROCHE DÉPARTEMENTALE UNITÉS PAYSAGÈRES FORMES DU TERRITOIRE PERCEPTIONS ET REPRÉSENTATIONS SOCIALES DYNAMIQUES ET ENJEUX

Accès direct aux rubriques

Site mis à jour le 22 mars

PRÉSENTATION
 Ensembles de paysages
 Familles de paysages

APPROCHE RÉGIONALE
 Paysages de Loire-Atlantique
 Paysages de Maine-et-Loire
 Paysages de Mayenne
 Paysages de Sarthe
 Paysages de Vendée

UNITÉS PAYSAGÈRES

FORMES DU TERRITOIRE

PERCEPTIONS ET REPRÉSENTATIONS SOCIALES

DYNAMIQUES ET ENJEUX

Outils
 ▶ Recherche
 ▶ Photothèque
 ▶ Cartothèque
 ▶ Bibliographie
 ▶ Lexique

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Merci de votre attention

Des regroupements pour quoi faire ? (travaux de Yves Luginbühl)

- Compréhension de l'organisation des paysages (travaux de Vidal de la Blache, P. Brunet, P. Pinchemel)
- Rendre compte des rapports des sociétés au paysage (paysages de cocagne, bucolique, pastoral, sublime, pittoresque)
 - Rendre compte des caractères régionaux (paysages de Bourgogne, de Bretagne, etc)
 - Rendre compte de systèmes d'occupation du sol (paysages de champs ouverts, de bocage, de vignoble, etc.)
- Rendre plus lisible les paysages de la France.

Quelle utilité pour l'action ?

- Principe fondamental :
 - chaque paysage est unique et non reproductible
 - difficulté d'élaborer des principes d'action pour des catégories de paysages
- Mais peut-être conjuguer diversité des paysages et similitude des caractéristique